

À la veille du xxi^e siècle, les citoyens du Canada et du monde entier sont confrontés à un défi de taille, celui de conserver et de gérer les ressources de manière à ne pas restreindre les choix dont disposeront les générations à venir. C'est là l'essence même du développement durable : ces générations doivent pouvoir profiter tout autant que la génération actuelle du capital que constituent les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ainsi que la diversité, la richesse et la complexité biologiques de la nature.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est déterminé à transformer en actions concrètes la philosophie du développement durable. En collaboration avec les intervenants des secteurs public et privé, nous ferons en sorte que les divers aspects du développement durable soient pris en considération dans le cadre de nos décisions, de nos politiques, de nos programmes et de notre fonctionnement.

Action 2000 est la première stratégie de développement durable du Ministère. Elle doit nous permettre d'aborder le prochain siècle avec l'assurance d'avoir fixé pour l'avenir des objectifs garantissant un équilibre entre les trois composantes du développement durable : la sécurité et le bien-être économiques, le développement social et la protection de l'environnement.

À l'échelle internationale, le Ministère représente le Canada pour des questions de développement durable comme le changement climatique, les pluies acides, la gestion des forêts et des pêches en haute mer, la pauvreté, l'égalité des sexes, les besoins humains fondamentaux, les principes de bon gouvernement et la stabilité politique. Les négociations bilatérales et multilatérales et la signature d'accords connexes portant notamment sur ces questions sont également des éléments clés de notre stratégie.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est le principal ministère à représenter les intérêts internationaux du Canada, mais d'autres ministères oeuvrent dans le même sens. Comme le développement durable doit faire partie intégrante des opérations et des décisions de l'ensemble du gouvernement, nous travaillerons activement à promouvoir et appuyer cette intégration ainsi que l'application de ses principes à nos relations avec les autres ministères et organismes publics et sur la scène internationale.



L'honorable Lloyd Axworthy,
ministre des Affaires
étrangères



L'honorable Sergio Marchi,
ministre du Commerce
international

1 192E9002 9E05 E



LIBRARY & ARCHIVES

